



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2025

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le 1^{er} avril 2025, à 18h30 le conseil municipal, sur convocation adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Madame Dominique TURPIN, Maire, préside la séance.

Présents : Mmes : DEPEE Odile, SCHWAB Marie-Christine, MEIER Catherine, ROBLIN Clémence, TURPIN Dominique. MM : DIOT Jacques, FÈVRE Gilles, LOUIS Charles-Henry, PLAUD Christophe, BIDAULT Philippe.

Absents excusés :

Absents : Mr JATHAN Philippe

Début de la séance : 18h30

Secrétaire de séance : Mme ROBLIN Clémence Elle est assistée par Mme Virginie PINON en qualité d'auxiliaire de secrétariat

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2025 : Adopté à l'unanimité

Compte rendu des décisions du maire agissant par délégation du conseil municipal :

- Concession cimetière

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

N° 2025_014	Budget primitif assainissement
-------------	--------------------------------

Rapporteur : Mme le maire et Mr Fèvre Gilles

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10

N° 2025_015	Provisions commune
-------------	--------------------

Rapporteur : Mme le maire

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10



Commune de Clémont

N° 2025_016	Fongibilité de crédits commune
-------------	--------------------------------

Rapporteur : Mme le maire

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10

N° 2025_017	Vote des taux des taxes locales
-------------	---------------------------------

Rapporteur : Mme le maire

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10

N° 2025_018	Budget primitif commune
-------------	-------------------------

Rapporteur : Mme le maire et Mr Fèvre Gilles

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10

N° 2025_019	Remboursement caution Galerie Animalia
-------------	--

Rapporteur : Mme le maire

☞ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 10

Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet de la Commune après son approbation lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h22

Date d'affichage en mairie : 04/04/2025

Date de mise à en ligne sur le site internet : Site en maintenance

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public.

		Signatures
Président de la séance :	Mme Dominique TURPIN	 
Secrétaire de la Séance :	Mme ROBLIN Clémerce	